

PRODUCTION CINEMA

Direction de l'Audio-visuel  
Commission de Sélection des Films

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1986  
REFLEXIONS GENERALES SUR LA SITUATION DES AIDES

## I. LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS

Mise en place en février 1985, la Commission dans sa composition actuelle est constituée de treize membres.

Président : Jacques DUBOIS

Vice-Président : Jean-Luc OUTERS

Membres : Jacqueline AUBENAS - Dimitri  
BALACHOFF - Emile CANTILLON - Luc  
DARDENNE - Henry INGBERG - Benoît  
LAMY - Christian LEPAFFE - Jean  
LOUVET - Jacqueline PIERREUX - Jo  
RENSONNET - Robert REUCHAMPS.

Administration : Christiane DANO, Serge MEURANT, Roland  
PERAULT.

Observateurs : Gérard LEGROS (Affaires étrangères), Yves VAN  
HONACKER (Inspecteur des Finances).

## II. TRAVAUX DE LA COMMISSION

Au cours de l'année 1986, une centaine de dossiers ont été examinés par la Commission. Le résultat de ces travaux se trouve détaillé dans le document bilan des promesses d'aide ci-annexé. En synthèse, 97 dossiers examinés ont abouti à l'octroi de 32 promesses se répartissant en 10 aides à la production de long métrage et à 10 aides à la production de court métrage, le reste étant repris diversement dans des écritures, des gonflages et des finitions. Ceci donne très globalement la proportion des dossiers qui sont favorablement retenus. Il est à souligner toutefois qu'une promesse d'aide ne se traduit pas pour autant en une aide concrète immédiate. En effet, un certain nombre d'obligations de production accompagnent les promesses. Le contrôle de ces données et le suivi des dossiers est assuré par l'Administration de l'Audio-visuel jusqu'à l'achèvement du film.

Par ailleurs, il est rappelé que la Commission est ouverte d'emblée aux projets destinés à tous les supports de diffusion (salles, vidéo et télévision).

### Analyse des promesses faites en 1986

#### Long métrage : aide à la production.

Sur 10 promesses, il est important de constater la mise en production très rapide de 6 films dont "Falsch" déjà terminé sera présenté dans le cadre du Festival de Bruxelles tandis que les cinq autres seront achevés dans le courant de l'année 1987.

Il est positivement étonnant que ces films se soient montés si rapidement en production, compte tenu de la difficulté actuelle à trouver les compléments de financement nécessaires au montage financier d'un long métrage.

Cet état de fait marque sans doute une évolution importante résultant du travail tenace effectué par les producteurs de ces films dans une approche très professionnelle de leurs projets et de leurs partenaires ainsi que de l'instauration de contextes de production plus favorables par la Direction de l'Audio-visuel et la Commission avec la R.T.B.F., la France, le Canada et la Communauté flamande, dans un esprit de réciprocité.

D'autre part, la signature récente par l'Exécutif de la Communauté française d'un cahier des charges avec TVI (cette signature restant liée à l'adoption du décret de l'audio-visuel au Conseil de la Communauté française et de la loi nationale sur l'audio-visuel qui doivent légaliser TVI comme chaîne privée de la Communauté française) ainsi que l'adoption d'autres cahiers des charges avec des chaînes comme SKY CHANNEL et MUSIC BOX devenu entretemps SUPER CHANNEL risquent d'apporter très rapidement des changements importants dans le paysage audio-visuel de la Communauté française.

### Coproductions

Pour en revenir aux longs métrages aidés, si "Falsch", "Issue de Secours (devenu entretemps Le chant du vent), Gros Coeurs et La vie est belle entrent dans le quota d'échanges de coproduction avec la R.T.B.F., "A cry for love" et "Noces barbares" ont été les éléments d'une réciprocité entre la Communauté flamande et la Communauté française, le premier étant majoritairement flamand, l'autre étant majoritairement francophone.

De plus "Noces barbares" de Marion HANSEL et "La vie est belle" de Benoît LAMY ont été coproduits avec la France, sans oublier le Zaïre en ce qui concerne le dernier film cité.

Ces coproductions font apparaître qu'entre certains producteurs belges et des partenaires étrangers s'établissent des relations professionnelles plus structurelles qui augurent d'une continuité de travail indispensable à la consolidation des productions sur le plan international.

### Courts métrages

Les courts métrages de fiction constituent toujours un passage important, premier jalon de l'accès à la profession pour les jeunes réalisateurs qui ambitionnent d'accéder au long métrage. C'est pourquoi, en dépit de la réelle difficulté de diffusion de ces courts métrages, la Communauté française veille à préserver ce créneau. Une rencontre-débat sur ces questions a été organisée à son initiative dans le cadre du Festival de Bruxelles et il faut espérer que les responsables des télévisions émettant en Belgique et plus particulièrement dans notre Communauté consacrent sous peu une grille horaire dans leurs programmes à ces productions de notre Communauté.

Parmi les 10 projets de courts-métrages ayant été retenus en 1986, il est important de relever le nombre de 7 projets émanant d'une structure de production comme "l'atelier des jeunes cinéastes" qui tente de relever le défi par une émulation collective parmi ses membres et la mise en commun du savoir technique et artistique de ceux-ci.

Deux courts métrages sont quant à eux des projets d'animation et le nouveau film de Willy KEMPENEERS devrait permettre à cet artiste wallon de poursuivre une démarche originale qui avait été remarquée par une sélection au précédent Festival de Cannes.

D'autres courts projets comme "Hector et Arthur" de Bernard de VISSCHER ou "Pixeltree Three" du producteur Pierre LEVIE sont à situer dans la catégorie des pilotes dans la mesure où ils représentent des premiers numéros de séries dont la production devrait ultérieurement se financer sur le marché à partir des chaînes de télévision.

### Ecriture - constitution de productions et préparations

Ces catégories regroupent des projets à des stades divers d'élaboration. Les aides sont déterminées en fonction des éléments et des collaborateurs associés à ces projets. Des démarches très différentes sont prises en considération comme dans le cas de "Marquis, chien de Sade", une nouvelle opération originale se basant sur des marionnettes entreprise par l'équipe de Téléchat ou dans le cas de "Noces barbares" ou de "L'oeuvre au noir", des adaptations d'oeuvres littéraires par Marion HANSEL et André DELVAUX.

"Wolfgang" fait appel à des techniques de trucage très poussées tandis que "Women explorers", devrait permettre à ses promoteurs belges de susciter une série aux Etats-Unis.

Films en cours

Aux 6 longs métrages déjà cités ci-dessus, il faut ajouter pour compléter la liste des films qui sortiront dans le courant 1987, les titres suivants :

Big Bang : de Picha qui est présenté au Festival de Bruxelles en première vision mondiale.

\* Production : Comedia (Belgique) - Zwanz (France)

Les roses de Matmata : de José Pinheiro et Jean-Pierre Berckmans

\* Production : Odec (Belgique)  
Ciné Groupe (Canada)

Noces en Galilée : de Michel Khleifi

\* Production : Marysa films (Belgique)  
Les Productions  
Audiovisuelles (France)

Léonor Fini : de Chris Vermorcken.

\* Production : Film Dulac

Ceci porte à 10 les films qui se terminent en 1987 ce qui représente un nombre imposant de productions comparativement aux budgets d'aide à ce secteur.

Il est important de relever la grande diversité de caractère de ces productions parmi lesquelles on trouve autant de comédies qui ambitionnent une carrière commerciale que de créations plus personnelles s'appuyant tantôt sur une inspiration d'auteur, tantôt sur une oeuvre littéraire ou encore sur une réalité documentaire.

Films terminés en 1986Longs métrages et série

Genesis : de Mrinal Sen

\* Production : Films de la Drève

Golden Eighties : de Chantal Akerman

\* Production : Paradise Films

Monsieur Tout blanc : de Stéphane Lejeune

\* Production Essel Films

Quick et Flupke : de Graphoui

\* Production : Casterman

La puritaine : de Jacques Doillon

\* Production : Man's Films

Les territoires de la défonce : de Joao Correa

\* Production : F3

\* Le terme est utilisé pour désigner le producteur délégué

Ces films ont tous été exploités avec un certain succès dans des festivals ainsi qu'en salle ou en télévision, excepté le dernier qui doit être présenté au public belge très prochainement mais a déjà figuré dans le programme du dernier festival de Montréal.

### Courts métrages

La plupart des courts métrages terminés en 1986 ont été présentés au festival de Media 10/10 qui s'est tenu récemment à Namur, ceux-ci figurent également dans la compétition CM du festival de Bruxelles. On y retrouve une petite dizaine de courts métrages aidés par la Commission sans compter les films des structures d'accueil comme le WIP et le CBA, ni les films des écoles de cinéma comme l'I.A.D. ou l'I.N.S.A.S. qui sont aidés par la Communauté dans le cadre de conventions particulières établies avec chacune de ces institutions.

### III. REFLEXIONS GENERALES DE LA DIRECTION DE L'AUDIO-VISUEL SUR LA SITUATION DES AIDES DANS NOTRE COMMUNAUTE

#### A l'étranger

L'évolution de la situation des productions cinématographiques dans la plupart des pays européens montre que ces pays prennent des mesures importantes pour pallier par une politique cohérente à la crise du cinéma.

Si le cinéma d'auteurs rencontre des conditions de diffusions de plus en plus difficiles, sauf dans le cas de films de qualité exceptionnelle, il est cependant indispensable de préserver un renouvellement de ces auteurs tout en maintenant des exigences et des conditions favorables à l'aboutissement des films vers les publics auxquels ils sont destinés. Parmi les mesures prises par les états nous relevons :

- les nouveaux accords de coproduction qui se développent entre les pays (accords cadres classiques et accords particuliers auxquels sont adjoints des Fonds). Ainsi des accords particuliers récents lient la Suisse à la France, l'Allemagne à la France, le Canada et la France, etc ...
- les collaborations de plus en plus intensives entre le cinéma et la télévision (à tel point que le CNC en France vient d'effectuer une large ouverture aux productions audio-visuelles destinées aux télévisions; ceci s'ajoute à la politique bien connue que téléfilm Canada joue vis-à-vis des télévisions ainsi qu'au rôle important que jouent les télévisions suisses, allemandes et anglaises vis-à-vis de leur production cinématographique). Ces coproductions avec les télévisions impliquent en ce qui concerne le long métrage un langage cinématographique accessible à ces publics de télévision ce qui n'exclut aucunement la qualité des films.

A ces politiques nationales s'ajoutent des orientations de production et de diffusion prises tant à la C.E.E. que par le Conseil de l'Europe, lequel recherche une forme de co-distribution européenne qui serait conçue avec financement des Etats et du secteur privé de la distribution.

#### Dans la Communauté française de Belgique

L'évolution de l'audio-visuel et de la production cinématographique en Europe nous amène à approcher très globalement la situation dans notre pays et particulièrement en Belgique francophone.

## 1. Les aides sélectives

L'approche se situant inmanquablement dans une réflexion de politique de création liée à la Communauté française, qu'en sera-t-il de l'utilisation du budget des aides à la production de ce Département ? Sachant, étant donné la crise et ses conséquences sur le budget des Communautés, renforcée par les données qui précèdent, que peu de possibilités d'augmentation du budget annuel de 120 millions s'offriront dans les prochains mois, il faut revoir la logique d'utilisation de ce budget afin de mieux correspondre aux réalités ainsi qu'à un certain nombre d'objectifs culturels.

Les productions de création ou de fiction se départagent globalement en deux grandes catégories :

### a) Les productions à devis relativement élevé (plus de 20 millions)

Ces productions devraient à l'avenir se financer obligatoirement avec des compléments de financement issus des télévisions et/ou de coproduction ou d'un éventuel tax shelter. Pour émarger à l'aide du Département, il faut exiger que ces productions aient des garanties de distribution suffisantes, en cas de production belge, sur la Belgique, en cas de coproduction, sur les deux territoires coproducteurs, ces garanties se concrétiseront sous forme de cessions ou d'à-valoir.

Ces productions seront dès lors le fait de réalisateurs et de producteurs ayant à leur actif une expérience professionnelle appréciable (plusieurs courts métrages, publicités, téléfilms, séries ou longs métrages).

Les productions en animation de longue durée (série ou longs métrages) entreront dans cette catégorie à haut devis.

Les aides sélectives ne devraient représenter qu'un incitant de départ dans cette catégorie.

### b) les productions à devis légers (maximum 15 millions)

Ces productions dont les devis ne devraient pas dépasser 15 millions et dont les aides seraient plafonnées à une somme inférieure et pourraient se monter essentiellement à partir de cette aide ajoutée à des participations limitées à 20 %.

Les productions à devis légers seraient en priorité le fait de jeunes réalisateurs et constitueraient dès lors une catégorie premières oeuvres, ou encore permettraient à des réalisateurs chevronnés de travailler dans des conditions de production légères ou culturelles, étant entendu qu'une sortie télévisée devrait être garantie.



Dans cette catégorie peut s'inscrire le moyen métrage de fiction à diffusion télévisée.

Les moyens métrages se situant dans des durées de 26 à 55 minutes ont jusqu'à ce jour été peu aidés par la Commission.

En effet, jusqu'à présent la plupart des productions de durée intermédiaire se finançaient par le biais des ateliers de production WIP et CBA, dans la mesure où leur caractère documentaire primait. Toutefois, cet état de chose risque de se modifier avec le développement des docudrames situés entre le documentaire et la fiction, les collaborations accrues avec les télévisions ainsi que la réduction des possibilités d'exploitation salle pour les longs et les courts métrages.

Il faudrait dès lors encourager certains réalisateurs à concevoir leurs projets dans ces durées compte tenu du caractère de leur travail.

Un tel positionnement ne peut s'inscrire que dans une politique d'auteur envisagée globalement tant par les pouvoirs publics que par les producteurs.

### Ecriture

Au contraire, de l'aide à la préparation (constitution d'un dossier de production-maquette) qu'il est plus logique d'intégrer à un accord global d'aide à la production, l'aide à l'écriture doit se maintenir comme première incitation, comme soutien à la prospection de sujets.

Bien qu'en écriture, il soit normal d'avoir un pourcentage d'échec de plus de 50 % (c'est-à-dire de scénarios qui ne se concrétisent pas en films), il n'en reste pas moins nécessaire d'exiger à l'avenir une structure de production dès l'élaboration première des projets.

Ceci donne d'une part une relative garantie de continuité aux projets et de l'autre permet d'imposer une réflexion de production à l'auteur afin de l'orienter utilement vers l'une ou l'autre des deux catégories de films.

Ainsi dès son écriture un projet serait pensé en fonction de son devis, de son rapport au marché, au public et de l'expérience de son réalisateur.

### Promotion.

Des petites aides accordées par le Département à la promotion des films, il en est ressorti pour le Département un impact plus important que de certaines aides majoritaires accordées aux productions.

Il faut considérer que l'on aide les films émargeant ou non à l'avance sur recette. Il est nécessaire d'intensifier cette action, pour cela il faut trouver des fonds nouveaux en relation avec le mécénat (voir opération Cannes-Golden Eighties avec Coca-Cola) et une collaboration avec Wallonie-Bruxelles Images.

Accord Wallonie-Bruxelles Images - Unibelfilm.

Depuis octobre 1986, une synergie s'est établie entre ces deux organes de promotion commerciale qui leur permet d'assurer un partage des marchés selon une formule où alternativement l'un ou l'autre des partenaires accueille le second dans un espace en lui réservant une présence identifiée.

Les marchés du Mipcom et de Londres dans lesquels WBI (organe de la Communauté française) a offert un espace à Unibel (organe national) ont montré qu'une collaboration de ce type était possible. La formule devrait se poursuivre en 1987 au marché de Monte-Carlo.

## 2. Accords particuliers - Nouvelles incitations.

### Cahier des charges avec les chaînes

Les récents accords de la Communauté avec la R.T.B.F., TVI, SUPER CHANNEL et SKY CHANNEL, bien que la création de fiction ne se trouve pas reprise dans la plupart de ces accords (à l'exception de la R.T.B.F.) sous la forme d'un quota chiffré, vont incontestablement apporter un plus au démarrage de productions de toute nature. Il est encore trop tôt pour en évaluer les retombées sur le plan de la fiction, toutefois il semble bien qu'un mouvement intéressant soit amorcé. D'autres accords de ce type vont sans aucun doute se présenter dans les mois qui viennent développant de façon intéressante des synergies entre Etat, télévision et industrie.

### Convention avec la France

La signature d'un accord particulier entre la Direction de l'audio-visuel de notre Communauté et le C.N.C. français ce 23 janvier dans le cadre du Festival de Bruxelles doit également renforcer notre relation avec la France et doit jouer en faveur de nos films non seulement sur le plan de la production mais aussi dans un effort original pour améliorer leurs conditions de diffusion.

### Accord avec la Suisse

Etant donné un certain nombre de contacts professionnels avec ce pays, il s'est avéré qu'un accord national était indispensable au plan économique afin de concrétiser des coproductions entre la Suisse et la Belgique.

Une rencontre entre des représentants professionnels et institutionnels du cinéma suisse et belge est organisée dans le cadre du même Festival de Bruxelles à l'initiative de la Communauté française en accord avec les professionnels afin d'aboutir dans un avenir proche à de tels accords de coproduction.

Une fois l'accord cadre établi, il sera possible de coupler celui-ci avec une convention particulière impliquant des mécanismes d'aide à la production et à la diffusion similaires à la convention qui liera sous peu notre Communauté à la France (CNC).

### Diffusion

Lors du colloque "Filmer à tout prix" organisé par la Communauté française au Botanique, des propositions de réciprocité de diffusion de films ont été émises par un responsable québécois Michel HOULE. Ces propositions devraient permettre de concrétiser des échanges systématiques de films entre pays.

Il est fondamental de faire aboutir de telles perspectives entre notre Communauté et des partenaires soucieux de ce type d'échanges.

De tels accords en se multipliant doivent ouvrir de meilleures conditions de collaboration avec des pays voisins proches de notre Communauté par la culture et la langue française.

### 3. Les Aides économiques.

Malgré une reconduction de cette aide économique en 1987, la menace latente planant sur ce budget national qui permet de soutenir automatiquement des producteurs belges de longs et de courts métrages en fonction de la recette d'exploitation salle de leurs films et compense l'étroitesse du marché belge, cette menace plane toujours. Dès lors, en cas de disparition de celle-ci, les productions de fiction seront obligatoirement amenées à prendre des formes plus définies selon le marché auxquelles elles seront destinées, marché qui devra à partir d'un certain niveau de coût intervenir dans leur financement de façon importante.

### 4. Tax Shelter.

Compte tenu de l'extrême limite des budgets d'aide dont dispose la Communauté française, il est évident qu'une politique de développement d'une cinématographie à caractère commercial n'est possible que si se développe un jour en Belgique un système de Tax Shelter efficace.

Il est trop tôt pour évaluer les données d'une telle formule d'incitation, dans la mesure où ce projet semble actuellement au point mort. Toutefois, il est très vraisemblable qu'un tel système ne jouerait efficacement que dans le cas de productions importantes comportant des devis élevés et des données commerciales bien identifiables (ce qui n'exclut pas pour autant des qualités culturelles).

Ainsi la production de réalisations de jeunes auteurs non renommés n'entrerait sans doute que rarement dans une pratique "tax shelter". Par ailleurs, le tax shelter ne concernerait vraisemblablement que les productions de longue durée (longs métrages ou séries).

En cas de mise en place d'un système tax shelter, il semble cependant évident que la majorité des projets de réalisateurs belges mis en chantier par les producteurs seraient présentés à l'aide sélective parce que celle-ci représente un levier vers le financement privé.

#### IV. BUDGET

L'ensemble du système des aides à la production de notre Communauté (hors ateliers et structures d'accueil) se situe dans un budget de 120 millions. Il est évident que cette limite économique fait obstacle au développement d'une politique de continuité et de diversité qu'il faut toutefois tenter de poursuivre dans un équilibre difficile face à la demande professionnelle croissante.

Toutes les réflexions professionnelles font ressortir la nécessité d'une enveloppe diversifiée de 500 millions pour développer ce secteur.

#### V. PERSPECTIVES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION.

Devant une telle exigüité budgétaire, la Commission envisage de réformer son système de travail.

Plusieurs pistes s'offrent à la réflexion.

##### Les groupes de production.

Tandis que dans le système actuel, chaque aide est attribuée pour un film déterminé, dans l'expérience envisagée par la Commission, l'aide serait accordée à un groupe de production pour un ensemble de plusieurs films, comprenant obligatoirement des longs et courts métrages, à produire endéans un délai de 3 ou 4 ans, et à réaliser par plusieurs réalisateurs.

Par groupe de production, on entend une société légalement constituée ayant la personnalité juridique, comprenant un ou plusieurs producteurs et éventuellement d'autres personnes notamment des réalisateurs et des commanditaires.

L'aide serait accordée à ce groupe de production en fonction de sa notoriété, de l'intérêt du projet présenté et des possibilités de diffusion ou de distribution commerciale.

Cette aide serait accordée à concurrence de 60 millions à répartir sur trois exercices budgétaires. Pour la première étape de cette expérience, il serait procédé à un appel d'offres adressé aux producteurs susceptibles de participer à une telle opération.

Cette expérience a pour objectif :

- d'augmenter l'efficacité de l'aide en favorisant la continuité de la production et en renforçant la responsabilité des bénéficiaires des aides attribuées;
- de regrouper ou coordonner des initiatives, des personnes et des structures actuellement dispersées;
- de promouvoir, de manière non exclusive, la production de films de jeunes réalisateurs en leur fournissant l'encadrement nécessaire.

Actuellement, la proposition de principe des groupes de production est soumise au Ministre-Président Philippe MONFILS avant d'être discutée avec les représentants des associations professionnelles.

L'espoir réside dans le mouvement positif que pourrait susciter dans la profession et auprès des autorités de tutelle une dynamique nouvelle, pour autant qu'un consensus soit préalablement obtenu sur l'une ou l'autre de ces réformes.

NOMBRE DE PROJETS ETUDIES PAR LA COMMISSION DE SELECTION DE FILMS EN 1986.

	<u>FILMS AIDES</u> : 24
<u>LONGS METRAGES</u> : 66	
- Lecture pour avis : 2	0
- Aide à la production : 32 (22 + 10 en réexamen)	10
- Aide à l'écriture : 18	2
- Aide à l'écriture et à la constitution d'un dossier de production : 1	1
- Aide à la constitution d'un dossier de production : 1	0
- Aide au gonflage : 3	2
- Aide complémentaire : 1	1
- Aide à la préparation : 7	5
- Aide spéciale : 1	1
<u>COURTS METRAGES</u> : - Aide à la production : 31	10

TOTAL GENERAL : 97



RECAPITULATIF BUDGETAIRE POUR 1986.

LONGS METRAGES :

- PRODUCTION : 139.200.000  
- ECRITURE : 800.000  
- ECRITURE + CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRODUCTION : 1.200.000  
- GONFLAGE : 770.000  
AIDE SPECIALE : 1.500.000  
- AIDE A LA PREPARATION : 11.500.000  
- AIDE COMPLEMENTAIRE : 5.000.000

& L'ensemble des chiffres repris dans ce récapitulatif ne  
& sont que des indications de promesses et ne reflètent  
& aucunement des engagements comptables.  
& En effet, les engagements sur le budget de l'Etat de -  
& ces aides sont régies par différentes obligations de la  
& part des producteurs et différentes étapes de contrôle  
& de l'Administration.

& Ces aides n'arrivent dès lors pas toutes à se  
& concrétiser nécessairement.

& Pour ces raisons les engagements comptables, peuvent  
& également élargir à différentes années budgétaires.  
& De plus, les aides préparatoires (écriture,  
& constitution d'un dossier de production et préparation)  
& sont toujours incluses dans l'aide de production finale.  
& Il ne faut donc pas les additionner.

& Tandis que les aides complémentaires ou de finition,  
& elles, viennent en supplément des aides à la  
& production.

COURTS METRAGES :

- PRODUCTION : 11.400.000

TOTAL GENERAL : 171.370.000 - aides à la préparation déjà comprises soit : 7.200.000

TOTAL : 164.170.000

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION 1986.

LONGS METRAGES

PRODUCTION :

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
FALSCH	L. et J.P. DARDENNE	DERIVES	1986	4.500.000 **
ISSUE DE SECOURS	Th. MICHEL	Films de la Passerelle	1986	5.300.000 **
LA VIE EST BELLE	B. LAMY & N. MWEZE	LAMY FILMS	1986	15.000.000 **
MARQUIS, CHIEN DE SADE	H. XHONNEUX	ALIGATOR FILMS	1986	17.000.000 *
GROS COEUR	P. JOASSIN	RIBF - LAMY FILMS	1986	10.700.000 **
A CRY FOR LOVE	D. DERUDERE	MULTIMEDIA	1986	8.000.000 **
NOCES BARBARES	M. HANSEL	MAN'S FILMS	1986	20.000.000 **
WOLFGANG	M.H. WAJNBERG	WAJNEROSSE	1987	25.000.000 *
MORIEL ENGRENAGE	M. HANDWERKER	MEDIABEL + DROUOT	1987	20.000.000 *
UN, DEUX, TROIS ESCALIER	M. JIMENEZ	-----	1987	13.700.000 *
TOTAL :				<u>139.200.000</u>

\* : 1 er passage (la somme indiquée est un ordre de grandeur)

\*\* : 2 ème passage (somme définitive octroyée)

Ces montants représentent le total des aides accordées à la production.

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION 1986

COURTS METRAGES

PRODUCTION :

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
VOYAGE	M.H.MASSIN	A.J.C.	1986	1.000.000
LE BALLON JAUNE	B. CASSIERS	A.J.C.	1986	1.400.000
UN JOUR S'EN ALLANT PROMENER	M.C. MEERSCHAUT	-----	1987	1.000.000
TACHE AVEUGLE	M.C. LAMBERT	A.J.C.	1986	1.000.000
LE VOLEUR	Y. CANIRAINÉ	A.J.C.	1986	1.000.000
LA FABRIQUE	T. BORRIELLO & E. BLAVIER	A.J.C.	1986	1.000.000
TROMBONE EN COULISSES	H. TOINT	A.J.C.	1986	1.200.000
LE SECOND SILENCE	W. KEMPENEERS	STUDIO KEMP	1986	1.400.000
LE MOULIN DE DAUDET	C. MYTENAR	A.J.C.	1986	1.200.000
AVANT L'AMÉRIQUE	R. NEDZINSKI	Films du Chatelain	1987	1.200.000
TOTAL :				<u>11.400.000</u>

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION 1986.

LONGS METRAGES

AIDE A L'ECRIURE :

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
BABYLONE	M. BONMARIAGE - L. JABON	-----	1986	500.000
PIERO, PERE ET FILS	T. CECCHINATO	-----	1986	300.000

PILOTE :

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
HECTOR ET ARTHUR	B. DE VISSOCHER	HORIZON FILMS	1986	1.400.000
PIXELTIREE THREE	PIERRE LEVIE	SOFIDOC	1987	1.400.000

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION 1986.

LONGS METRAGES

ECRITURE + CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRODUCTION :

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
WOMEN EXPLORERS	E. & P. VERHAEGEN	-----	1986	1.200.000

PREPARATION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENGAG.	PROMESSE D'AIDE
MARQUIS, CHIEN DE SADE	H. XHONNEUX	ALIGATOR	1986	3.000.000
NOCES BARBARES	M. HANSEL	MAN'S FILMS	1986	2.000.000
L'OEUVRE AU NOIR	A. DELVAUX	NIM	1987	1.500.000
WOLFGANG	M.H. WAJNBERG	WAJNBROSSE	1986	1.500.000
UN, DEUX, TROIS...ESCALIER	M. JIMENEZ	-----	1987	700.000

LISTE DES PROJETS PRIS EN CONSIDERATION 1986.

LONGS METRAGES

AIDES DIVERSES :

<u>TITRE DU PROJET</u>	<u>REALISATEUR(S)</u>	<u>MAISON DE PRODUCTION</u>	<u>ANNEE D'ENGAG.</u>	<u>PROMESSE D'AIDE</u>
------------------------	-----------------------	-----------------------------	-----------------------	------------------------

SPECIALES

SOCIETE LA PHALENE

1987 1.500.000

COMPLEMENT

LES ROSES DE MATIMATA

J.P. BECKMANS & J. PINHEIRO O.D.E.C. 1986 5.000.000

CONFLAGE

MONSIEUR TOUT BLANC

S. LEJEUNE ESSEL FILMS 1986 770.000

LES TERRITOIRES DE LA DEFONCE

J. CORREA F 3 1986 1.100.000

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
AU FESTIVAL DE BRUXELLES 1987.

I. AGENDA DES MANIFESTATIONS

Lundi 19 janvier de 17 h. à 18 h.30

Salle Dynastie A

- Rencontre sur les questions de diffusion du court métrage

Séance animée par Jacqueline PIERREUX

Invités : cinéastes, distributeurs, exploitants,  
R.T.B.F., TVI-R.T.L., Commission de sélection,  
ateliers, etc ...

Mardi 20 janvier : Journée cinéma belge francophone

- 9 h.30 - Vision de presse du film Falsch

Salle Dynastie A

- 10 h.45 - Proclamation des résultats de la compétition belge de CM
- 11 h. - Bilan des aides à la production 1986 par la Commission de Sélection des films et la Direction de l'Audio-visuel.  
Séance animée par Pierre THONON (UCC)  
  
Invités : les cinéastes concernés et la presse.
- 12 h.30 - Drink dans le hall
- 13 h. - Restaurant  
- Déjeuner professionnel avec des acheteurs étrangers (Sur invitation uniquement).

Salle Astrid (Palais des Congrès)

- 16 h. - Rencontre entre les comédiens et les cinéastes belges.  
séance animée par Robert MALENGREAU  
Invités : comédiens belges (ABA), cinéastes, commission de sélection, ateliers, etc ...

Salle Benelux (Tremplin)

- 20 h. - Vision de Gala du film Falsch  
Présentation par Pierre THONON (UCC)  
Sur invitation uniquement.
- 21 h.45 - Cocktail sur invitation dans la salle Astrid.
- 22 h. - Vision publique de Falsch - Salle Benelux (Tremplin).

Mercredi 21 janvier

Rencontre entre responsables du cinéma belge et Christian ZEENDER, responsable du cinéma suisse ainsi qu'entre professionnels belges et professionnels suisses, afin d'aboutir dans un avenir proche à des accords de coproduction entre nos deux pays.

- 11 h. - Salle Dynastie C (Table ronde)  
Ouverture officielle - déclaration d'intention  
Invités officiels : Affaires économiques, Affaires étrangères, Communauté française, Communauté flamande, Ambassade suisse.  
  
Invités professionnels : un représentant de chaque association (UBPFF, ABPRF, ABAFT); un représentant de la Chambre professionnelle et deux représentants des techniciens.
- 12 h.30 - Restaurant ravenstein (sur invitation seulement)  
Déjeuner de travail avec les mêmes invités
- 15 h. - Séance de travail : lieu à déterminer



Vendredi 23 janvier

- Signature de la Convention cinéma entre la France (CNC) et la Communauté française (Direction de l'Audio-visuel et Commissariat aux Relations Internationales).

Invités : Jérôme CLEMENT, Directeur général du CNC

Christian CHARRET, Directeur des productions du CNC. en présence de la presse

Heure à déterminer

Lieu : le Commissariat aux Relations Internationales

- Restaurant Ravenstein

- 12 h.30 - Délibérations du jury des prix de la Communauté française

Samedi 24 janvier : Première du film Big Bang

- 14 h.30 - Séance publique Grande salle

- 21 h.30 - Séance publique Grande salle

Invités : liste limitée établie.

- 23 h. - Réception sur invitation au Palais des Congrès

: Remise des prix de la Communauté française au cours de la séance *du soir*

Remise des "coqs" au distributeur, exploitant et critique lauréats qui se sont particulièrement distingués par leurs interventions en faveur du cinéma belge francophone.

## II. PRESENCE PERMANENTE DE LA COMMUNAUTE

- a) par la diffusion du sigle
- b) dans le catalogue général : texte du Ministre et annonce des films de LM en finition
- c) par un espace de présentation des films en finition dans le hall d'entrée du bar VIP et de la Salle Astrid
- d) par des fardes de presse regroupant une documentation sur les films
- e) par une action d'information et d'intervention auprès de la presse écrite, radio et télévisée.

Prix obtenus par les films belges en 1986

---

Festival international de Bruxelles, compétition de court-métrage, janvier 1986

---

- Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers : prix du meilleur film d'animation
- Merci, Monsieur Robertson de Patrick Ledoux : prix Dream Factory
- Fumeurs de charme de Frédéric Sojcher : prix de la Générale de Banque
- Splendeur et décadence d'un grand magasin à rayons multiples de R. Olivier : prix de la Sabam
- Le bonheur des fonctionnaires de Raphaël Medzynski : prix du meilleur film de fiction

Ont été nominés pour les "César" Paris, février 86

---

- Dust de Marion Hänsel
- Vivement de soir de Patrick Antwerpen

3e festival international du film d'art et d'archéologie  
Bruxelles, du 3 au 7 février 86

---

- Les tribulations de Saint-Antoine de Th. Zéno : Grand Prix
- Construire un temple de P. Van den Hove : prix du film pédagogique
- Beniti Cornelis de E. Meylemans et P. Amand : prix du décor sonore

Festival du film sur les droits de l'homme, Strasbourg, mars 86

---

- Le sphinx de Thierry Knauff : prix du jury

Ont été sélectionnés pour la compétition officielle de Cannes  
mai 86

---

- Court métrage : "Miroir d'ailleurs" de Willy Kempeneers
  - long métrage : "Genesis" de Mrina Sen (Quinzaine de réalisateurs)  
"Golden Eighties" de Ch. Ackerman
- 28e festival international de court métrage de Barcelone  
juin-juillet 86
- 

- Merci, Monsieur Robertson de Patrick Ledoux : prix du meilleur court métrage

Academy of motion picture Art and Sciences

---

"Viens, j'ai une histoire à te raconter" de  
Frédéric Roullier : oscar 1986 pour les films étudiants étrangers

"Viens, j'ai une histoire à te raconter"  
de Frédéric Roullier : Grand prix le Coq joli.

13e festival international de Flandre à Gand, octobre 86

---

"Istanbul" de Marc Didden : prix du Kodak crystal Award.

10e festival international du film d'art à Paris, octobre 86

---

- Les muses sataniques de Thierry Zéno : mention spéciale du jury

"7 d'Or" à Paris

---

- "Brel, un cri" de Christian Mesnil

MEDIA 10-10, 8e journées du court métrage belge, Namur novembre 86

---

- "Gare du Luxembourg" de Anne Lévy-Morelle : grand prix du festival  
(prix du Ministre-Président de la Communauté française de Belgique)

- "Ma' Loul fête sa destruction" de Michel Khleifi (2e et 3e prix  
- "Viens, j'ai une histoire à te raconter" (ex-aequo, prix  
de Frédéric Roullier (RTC-RTBF Namur

- "Adoration" de Olivier Smolders : mention spéciale du jury

Prix Fémina du Cinéma 1986

---

- Falsch de J-P. et Luc Dardenne

Films participant aux manifestations à l'étranger en 1986

---

Festival international de Hong-Kong mars 1986

---

- le buteur fantastique de Richard Olivier

Festival du film sur les droits de l'homme, Strasbourg, mars 86

---

- Le sphinx de Thierry Knauff

2èmes rencontres Audiovisuel et Mouvement ouvrier, St Nazaire

---

- Malaises de Manu Bonmariage

2èmes journées internationales du court métrage de Clermont-Ferrand, février 1986

---

- Le patient de Manuel Gomez

Festival international de court métrage Tampere février/mars 86

---

- Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers

9e festival des filles des vues - Québec 12-16 mars 86

---

- Madame P d'Eve Bonfanti

Festival international du film d'auteur, San Remo mars 86

---

- Vivement ce soir de Patrick Van Antwerpen

Week-end du film belge à Verdun les 19 et 20 avril 1986

---

Longs métrages :

- Du sel sur la peau de J-M Degesves
- Vivement ce soir de Patrick Van Antwerpen
- Benvenuta d'André Delvaux
- La honte de la jungle de Picha

Dessins animés :

- Tintin et le temple du soleil de Belvision
- Prune des bois de Marc Lobet
- La flûte à 6 schtroumpfs de Belvision
- Lucky Luck de Belvision

Courts métrages

- Agulana de Frydman
- Le cheval de fer de Frydman et Levie
- Quatre à voyager de Graphoui
- Le buteur fantastique de Richard Olivier

32e festival international du film de court métrage  
Oberhausen - avril 1986

---

- le patient de Manuel Gomez
  - That's all folks de Frydman
  - Belgica Argentina de Olivier Langlois
- 25e festival international du film de Karlovy Vary  
juillet 1986

- Vivement ce soir de Patrick Van Antwerpen
- Rétrospective des oeuvres de Thierry Zéno à Cracovie et à  
Waclaw en Pologne, en avril 1986
- 

Festival du cinéma féminin, Varsovie février-mars 86

---

- Les années 80" de Chantal Ackerman

Festival du film de court métrage - Cracovie mai-Juin 1986

---

- Waterloo de A. Colinet
- Floréal de T. De Mey
- Ma' Aloul fête sa destruction de M. Khleifi

1ères rencontres francophones du film d'animation,  
Marly-le-Roi, avril 86

---

- La machine à viande est cassée de Guy Pirotte
- Scarabus de Gérald Frydman
- Agulana de Gérald Frydman
- Alephah de Gérald Frydman
- Ufo Noe de Jean-Louis Lejeune
- Le cheval de fer de Gérald Frydman
- Quatre à voyager de Graphoui
- La photographie de Gérald Frydman
- L'angélu de Willy Kempeneers
- Exit de " "
- Le sapin de " "

Festival international du film de Cannes du 8 au 19 mai 86

---

- Miroirs d'ailleurs de Willy Kempeneers (compétition)
  - Genesis de Mrina Sen (officielle)
  - Golden Eighties de Ch. Akerman (Quinzaine des réalisateurs)
- 7e festival international du cinéma d'animation, Zagreb  
juin 1986
- 

- Le voyeur de Gomez

Festival international du film documentaire sur l'art,  
Padoue, mai 1986

---

- Le sphinx de Thierry Knauff

Le Festival international de Barcelone 25 juin - 2 juillet 86

---

- Merci, Monsieur Robertson de Patrick Ledoux

Festival international du film, Jérusalem 28/6 au 5/7/86

---

- Babel Opera d'André Delvaux

26e festival international de cinema , Cartagène, Colombie  
du 19 au 26 juin 86

---

- Du verbe aimer de Mary Jimenez

20e mostra nuova cinema Pesaro, 14-22 juin 1986

---

- Merci, Monsieur Robertson de Pierre Levie

22e festival international du film de Chicago octobre-nov. 1986

---

- Miroir d'ailleurs de Willy Kempeneers

Festival des films du Monde de Montréal, section cinéma d'  
aujourd'hui et de demain août-septembre 1986

---

- Les territoires de la défonce de Joao Correa

- Merci, Monsieur Robertson de Patrick Ledoux

- Vivement ce soir de Patrick Van Antwerpen

Festival international du film documentaire de Nyon, oct. 86

---

- Les territoires de la défonce de Joao Correa

- Monsieur Tout Blanc de Stephan Lejeune

35e semaine internationale du cinéma de Mannheim octobre 86

---

- Monsieur Tout Blanc de Stéphan Lejeune

29e semaine internationale du film documentaire et de court  
métrage, Leipzig novembre 1986

---

- Le Sphinx de Thierry Knauff

- Monsieur Tout Blanc de Stéphan Lejeune

Festival des films du Monde, compétition officielle  
août-septembre 1986 , MONTREAL

---

- Le Sphinx de Thierry Knauff

39e festival international du film d'Edinburgh, août 86

---

- Le Sphinx de Thierry Knauff

Festival international du film sur l'art, Centre Pompidou  
Paris, octobre 86

---

- Les muses sataniques de Thierry Zeno

2e festival international de cinéma de Troia (Portugal)  
du 1 au 8 novembre 86

---

- Le grand paysage d'Alexis Droeven de J-J. Andrien

Festival international de Figuera da Foz (Portugal) septembre 86

- The golden eighties de Chantal Ackerman

Festival international de cinéma de Locarno, août 1986

- Genesis de Mrina Sen

Festival international du film pour enfants - Chicago, octobre 86

- L'angelus
- Le sapin et
- Exit de Willy Kempeneers

11e session des journées cinématographiques de Carthage, Tunis, du 14 au 25 octobre

- Le Sphinx de Thierry Knauff

Festival du film d'animation pour la jeunesse, Bourg en Bresse octobre 86

- Miroirs d'ailleurs de Willy Kempeneers (
- Edison de Gérard Frydman ( section compétition
- La mémoire de l'Oeil de Pierre Levie (
- La photographie et
- Le cheval de fer de G. Frydman ( section rétrospec-
- Tarzoon, la honte de la jungle de Picha ( tive

Festival international du film documentaire et de court métrage, Leipzig 1986

- Le Sphinx de Thierry Knauff

Festival international des films du Caire, décembre 1987

- Vivement ce soir de Patrick Van Antwerpen
- Ma'loul fête sa destruction de Michel Khleifi
- Golden Eighties de Chantal Ackerman



Festival du film de la Communauté française à l'Institut  
français de Madrid - Décembre 86

---

A - Courts métrages

- Madeli la brèche de Jaco Van Dormael
- Zone surveillée de Olivier Langlois
- Viens, j'ai une histoire à te raconter de  
Frédéric Roullier Gall.
- Les muses sataniques de Thierry Zéno
- Le cheval de fer de Gérard Friedman
- Les tribulations de Saint-Antoine de Thierry Zéno

B - Longs métrages

- Benvenuta d'André Delvaux
- Toute la nuit de Chantal Ackerman
- Le lit de Marion Hansel
- Tintin et le temple du soleil (dessin animé) Belvision

Crédits affectés à la production cinématographique par le Ministère  
de la Communauté française (longs métrages et courts métrages)  
(non compris les crédits octroyés à la promotion, aux ateliers de production,  
aux activités dans le cadre du service).

Année	Crédits engagés en francs courants LM et CM	Indice des prix à la consommation (1973=100)	Crédits engagés en francs constants (aux prix de 1973) LM et CM
1973	29.483.000	100	29.483.000
1974	33.905.600	112,67	30.092.837
1975	37.041.000	127,06	29.152.368
1976	48.242.800	138,70	34.782.119
1977	54.320.000	148,56	36.564.351
1978	44.100.000	155,20	28.414.948
1979	41.500.000	162,13	25.596.743
1980	41.700.000	172,92	24.115.197
1981	60.000.000	186,11	32.238.998
1982	69.000.000	202,34	34.101.018
1983	80.608.500	217,85	37.101.836
1984	89.600.000	231,68	38.674.033
1985	105.403.000	242,96	43.382.861
1986	115.320.000	246,10	46.859.000